



Site Natura 2000 **« Lacs d'Espalem et de Lorlanges »** **FR 8301082**



Rapport d'activité. Année 2017



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Référent du site Natura 2000 : Barbara SERRURIER
Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : b.serrurier@haut-allier.com

Préambule

Le site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR 8301082 a été désigné en 1999 au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2009 et 2010 par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier, et validé en Comité de pilotage le 2 juillet 2010.

Le site, d'une surface totale de **67 hectares**, est composé de deux secteurs distincts géographiquement. L'un se situe au niveau du hameau de La Pénide sur la commune d'Espalem, et l'autre se trouve juste au-dessus du lotissement du village de Lorlanges.

La caractéristique du site est la présence de plusieurs lacs dits « de chaux », dépressions circulaires sur les plateaux basaltiques de relative faible profondeur. Ces dépressions humides abritent **deux espèces d'amphibiens d'intérêt communautaire**, à savoir le Sonneur à Ventre Jaune et le Triton Crêté. Près de **16 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire** sont également présents : prairies maigres de fauche, pelouses sèches, lacs eutrophes naturels et eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes.

Le Président du Comité de pilotage est depuis 2011 M. Didier SOULIER, maire de Lorlanges.

Le SMAT du Haut-Allier assure l'animation de ce site depuis 2011. Ses missions se répartissent ainsi :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire via les outils de contractualisation en particulier,
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Le présent rapport d'activité couvre l'animation du site du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2016-76.

Cette année, **14 jours d'animateurs** ont été consacrés à l'animation du site « Lacs d'Espalem et de Lorlanges ».

I. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

1.1 Contrats Natura 2000 agricoles : PAEC Alagnon

Comme en 2016, la structure animatrice a accompagné la mise en œuvre du PAEC Alagnon en partenariat avec le SIGAL, structure porteuse du projet. L'animatrice du site a participé aux réunions d'information collective afin de bien préciser les liens avec les enjeux du site Natura 2000 et un animateur dédié à l'animation du PAEC a été recruté par le SMAT du Haut-Allier. Il a assuré l'animation des réunions collectives d'information et de formation aux plantes indicatrices et accompagner dans leurs démarches les agriculteurs souhaitant contractualiser.

Cette animation fera l'objet d'un rapport spécifique au PAEC Alagnon rédigé par le SIGAL.

En 2017, un éleveur de La Pénide a engagé les parcelles situées autour du lac Citrou dans la mesure de maintien de diversité floristique (présence d'au moins 4 plantes indicatrices de la liste des 20 plantes retenues sur le territoire du PAEC Alagnon).

Le budget alloué à ce PAEC n'a pas été consommé. Le SIGAL aurait souhaité poursuivre la contractualisation au moins sur les zones à enjeu « eau » en 2018. Sur les territoires à enjeu « biodiversité » il semble difficile d'obtenir plus de contractualisation au moins sur les sites Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » et « Vallées et gîtes de la Sianne et du bas-Alagnon » et.

1.2 Projet de contrat Natura 2000 « ni, ni »

Depuis 2014, le CEN Auvergne, gestionnaire du site du lac de Lorlanges pour la commune éponyme, souhaitait engager un contrat Natura 2000 qui intégrerait en particulier des actions de génie écologique. La structure animatrice a accompagné l'association dans cette réflexion en 2017 en rédigeant un projet de cahier des charges. L'action principale identifiée était le maintien voire l'ouverture des milieux autour de la zone humide.

Les objectifs de cette action étaient :

- ✓ Favoriser la présence d'un milieu ouvert à Rumex favorable à l'accueil du Cuivré des marais, espèce d'intérêt communautaire observée en 2011,
- ✓ Limiter l'embroussaillage et le boisement potentiellement capteurs d'eau et facteurs limitant le maintien des caractéristiques de zone humide,
- ✓ Permettre une visibilité pour les personnes visitant le site.



Ces objectifs s'avèrent peu en cohérence avec les enjeux fléchés par Natura 2000 : le Triton crêté n'a pas besoin de milieux ouverts et le Cuivré des marais n'a pas été revu sur le site malgré les suivis annuels réalisés par le CEN Auvergne.

Par ailleurs, il existerait une incertitude sur la poursuite de pâturage des bovins Highland Cattle car le site est situé assez loin du siège de l'exploitant de l'éleveur et ne procure actuellement qu'une ressource fourragère périodique.

Aussi le projet de contrat Natura 2000 sur ce site est actuellement abandonné.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
1. Mise en œuvre de la contractualisation (contrats, chartes, MAEc ; assistance technique aux signataires)	3,5
TOTAL	3,5 j

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, les minimiser ou les compenser (mesures « compensatoires »).

En 2017, la structure a été sollicitée par l'organisateur d'une rando-moto dans le cadre des animations en faveur du téléthon 2017 organisées à Lempdes-sur-Allagnon. Le parcours passait à La Pénide à plusieurs centaines de mètres des lacs d'Espalem. Aucun impact n'a donc été identifié.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique	0,5
TOTAL	0,5 j

3. Suivis scientifiques et techniques

La principale action sur ce site en 2017 est l'acquisition de la connaissance topographique des 2 lacs principaux que sont le Grand lac et le lac Citrou, lacs autour desquels se cristallisent des enjeux.

L'étude a été confiée au bureau de géomètres Géodiag4307. Prévue initialement au printemps, elle a été décalée en septembre afin de respecter la tranquillité des busards des roseaux observés à plusieurs reprises sur le site en particulier sur le Grand lac.

L'objectif de cette étude était d'apporter des données topographiques précises en particulier sur la zone de pourtour des lacs. La présence importante de la végétation a rendu les relevés plus complexes que ne l'avait envisagé le bureau d'étude.

Les cartes obtenues seront traitées en 2018 par des étudiants en 2^{ème} année de BTS GEMEAU dans le cadre d'une étude de cas pratique. Cela permettra d'avoir un rendu plus lisible pour les acteurs et si c'est techniquement réalisable, des simulations seront réalisées afin de prévoir la répartition de l'eau en fonction des précipitations. Toutefois les contacts pris avec différentes structure techniques ayant étudié les zones humides semblent indiquer que ce type de simulation est difficile sur une zone humide riche en dépôts et en végétation.

En septembre 2016, la commune d'Espalem avait fait réaliser des travaux d'entretien de haies et de nettoyage des fossés par le SICALA. Un suivi de ces travaux a été réalisé par la structure animatrice. Il a donc été constaté que des tas de branches avaient été brûlés et que la végétation pionnière se développe rapidement (rejets de frênes et de prunelliers, ronces). Il est aussi à noter que de belles stations de colchiques ont été observées cette année sur le pourtour des zones ouvertes. La structure animatrice propose qu'un groupe de travail soit mis en place en 2018 pour gérer ces zones ouvertes avec les agriculteurs présents sur le site afin de maintenir une ouverture qu'ils souhaitaient et pour laquelle la commune a investi.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)	4
TOTAL	4 j

4. Information, communication et sensibilisation

L'information et la communication en général sont des clés de réussite de l'appropriation locale de Natura 2000. Le temps imparti à ce site n'a pas permis d'action de sensibilisation spécifique en 2017. Toutefois des échanges d'information et une action de communication ont été menés.

Chaque début d'année, le SMAT du Haut-Allier et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne se rencontrent pour échanger sur leurs programmes d'action respectifs. Certains sites comme celui du Lac de Lorlanges concernent à la fois une gestion par le CEN Auvergne et un site Natura 2000, d'où l'intérêt de coordonner les programmes d'actions. Ce rendez-vous annuel est l'occasion d'une véritable collaboration constructive dans le domaine de la gestion des espaces naturels.

Le site internet dédié aux sites Natura 2000 portés par le SMAT du Haut-Allier a été mis à jour et de nouvelles photos du site d'Espalem ajoutées.

La réalisation de l'étude a amenée l'animatrice à rencontrer les éleveurs concernés par les lacs ce qui a permis de garder le contact avec ces acteurs.

Sur le lac de Lorlanges, le CEN Auvergne et l'association DIGITALIS avaient organisé une journée de découverte du site via en particulier la lecture de paysages le dimanche 9 avril 2017. Une vingtaine de personne y a participé.

Le journal hebdomadaire La Ruche a réalisé une série de 4 articles autour de sites remarquables pour leur patrimoine naturel sur le Brivadois dont celui du site du lac de Lorlanges.

LORLANGES

Le lac mystérieux livre ses secrets

Troisième volet des idées de balade à deux pas : le très confidentiel lac de Lorlanges. Pas besoin de serviette de bain ou de palmes, ici, on s'arme plutôt de jumelles...

■ Un lac à Lorlanges ? Première nouvelle ! S'agirait-il d'un canular ? Ou bien d'une création artificielle pour attirer une nuée de touristes ?

Aucun canular ni construction pharaonique à l'horizon, il n'y a là rien que de très naturel. Car le lac de Lorlanges n'est autre qu'une immense zone humide couvrant cinq hectares. Et si on ne peut pas étendre sa serviette sur ces rives ni faire du pédalo sur ses eaux, il y a bien des merveilles à y découvrir.

Pour consoler les enfants des quelques jours de temps maussade, il suffit de sauter dans ses chaussures de rando ou ses bottes pour aller explorer cette zone redevenue humide. Après la sécheresse et la chaleur de l'été, les petites bêtes qui peuplent le lac vont s'en donner à cœur joie dans la fraîcheur retrouvée.



Des merveilles à observer au lac de Lorlanges, une zone préservée dans le cadre du programme Natura 2000 : le triton crêté et le bœuf Highland cattle.

Il sera en particulier possible d'observer cet animal étrange et fascinant, à l'improbable look préhistorique qu'est le triton crêté. Un conseil pour observer ce mini dinosaure aquatique : s'installer en bordure de la mare péda-

gogique et bien scruter les eaux, entre les iris des marais et les joncs des tonneliers. Le triton crêté est noir et possède une queue aplatie, barrée d'une ligne argentée. Le mâle arbore une belle crête noire qui donne son nom à l'espèce.

La femelle n'en possède pas, mais elle a en revanche un ventre orange vif tacheté.

Le triton crêté est loin d'être le seul habitant du lac. On retrouve d'autres espèces de tritons, mais aussi de grosses grenouilles vertes, des libellu-

les, des canards colvert ou des alouettes lulu, reconnaissables à leur chant flûté.

Autres habitants de la zone du lac qui se plaisent à cette humidité retrouvée, les vaches de race Highland cattle. Ces bovins impavides au poil laineux

et aux cornes majestueuses vont faire fondre les adultes et ravir les enfants : avec leur frange devant les yeux, personne ne peut leur résister. Si ces bovins écossais ont été choisis entre toutes les races pour entretenir le paysage, ce n'est pas un hasard. C'est qu'ils préfèrent brouter les pieds dans l'eau. Ici, ils sont servis !

Y aller. Pour se rendre au lac, emprunter le chemin de petite randonnée au départ de l'aire de service Lafayette (près de l'A 75), une courte boucle de 2 km. Pour ne pas se perdre, il suffit de suivre le balisage constitué d'iris jaunes.

Observer. En chemin, il faudra marquer une halte incontournable par la butte panoramique qui offre une vue imprenable sur le château médiéval de Léotoing et les monts du Cézallier. Et ne pas oublier ses jumelles, pour pouvoir admirer de plus près les nombreux rapaces qui survolent la zone : faucons crécerelles, milans royaux ou Circaète Jean-le-Blanc. De quoi s'en mettre plein les mirettes !

GÉRALDINE SELLÉS

Enfin, l'animatrice rend compte de ses actions aux élus du SMAT à plusieurs occasions :

- ✓ Les réunions du Comité syndical, organe délibérant du SMAT du Haut-Allier, qui prend les décisions relatives aux actions engagées dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 ;
- ✓ Les réunions d'équipe avec le Président et les collaborateurs de la structure, permettant de rendre compte des actions conduites au fur et à mesure de leur mise en œuvre, et de la communication qui en est faite.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)	0,5 j
TOTAL	0,5 j

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- ✓ Réunion du Groupe technique « Zones humides 43 » le 28 novembre 2017 à Borne organisée par SOS Loire Vivante,
- ✓ Réunion à Massiac du comité technique relatif au thème « berges/ zones humides : agriculture » le 13 juin 2017 du **contrat territorial Alagnon porté par le SIGAL**
- ✓ **Réunion des structures animatrices** Natura 2000 en Haute-Loire le 11 décembre 2017 au Puy-en-Velay.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)	1
TOTAL	1 j

6. Gestion administrative et financière

Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2017. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

Gestion et suivi du programme d'actions

La structure animatrice a élaboré le programme d'action pour l'année 2018, à partir des fiches-actions du DOCOB. Au cours de l'année, l'animatrice a planifié et organisé son emploi du temps, classé les documents relatifs à l'animation du site, archivé les mails, et complété son calendrier de suivi.

Mise à jour de la base de données SUDOCO

La mise à jour de la base de données n'a pas été réalisée en 2017 faute de formation au nouvel outil SIN2.

Réalisation de consultations et marchés publics

La structure animatrice soumise aux règles de la commande publique a organisé une consultation publique afin de recruter un prestataire pour la réalisation de l'étude topographique des 2 lacs d'Espalem. L'animatrice a rédigé le cahier des clauses techniques particulières et étudié les candidatures sur le plan technique. Les services administratifs se sont chargés de rédiger et suivre la partie administrative de cette consultation.

COPIL

La réunion du comité de pilotage prévue au printemps 2017 n'a pas été organisée compte-tenu du report de la réalisation de l'étude topographique. En effet, l'ordre du jour principal du prochain COPIL sur ce site sera ce rendu. La réunion est donc prévue au printemps 2018.

Détail des opérations 2017	Nombre de jours
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	4
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité	0,5
TOTAL	4,5 j

II. Synthèse de l'animation 2017 sur le site "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"

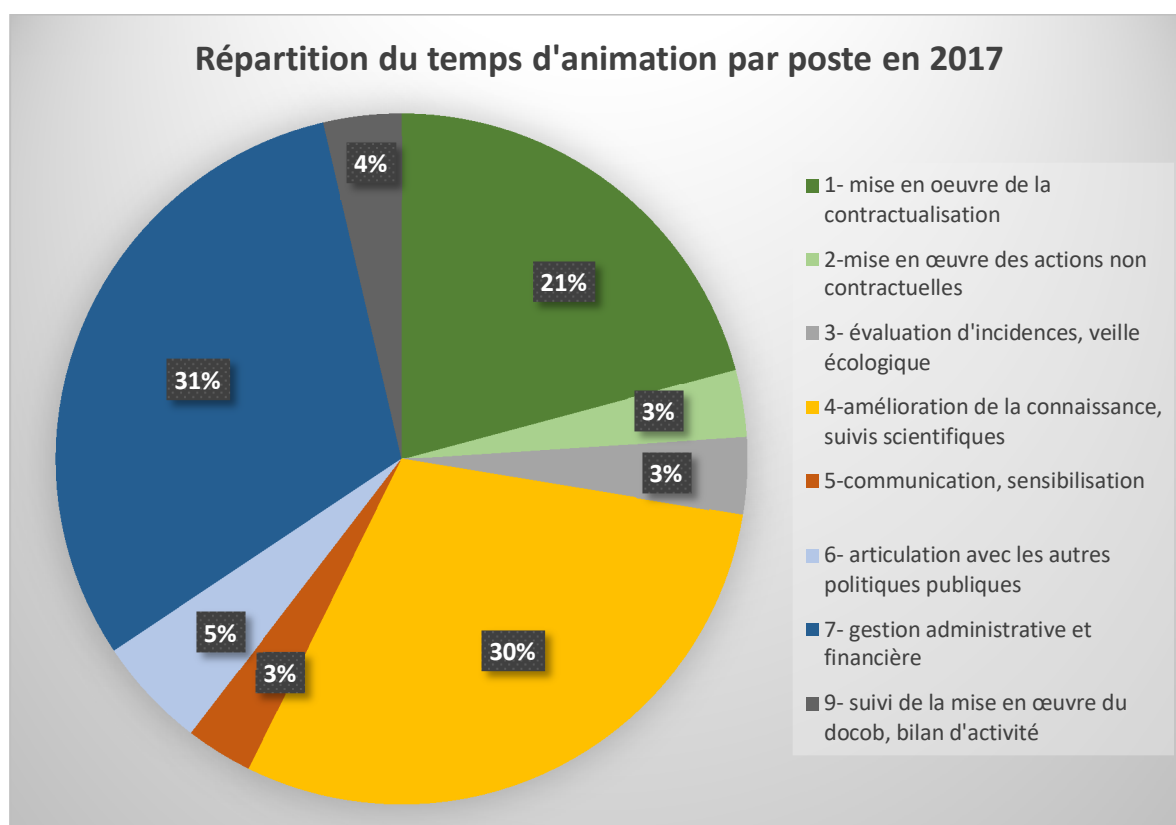
1. Bilan du temps d'animation sur le site

En 2017, le temps d'animation s'est réparti entre 3 missions principalement :

- l'accompagnement pour la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 qui n'a pas finalement abouti,
- le suivi des 2 lacs principaux d'Espalem et en particulier l'accompagnement de la réalisation de l'étude topographique,
- et la gestion administrative et financière.

1/3 du temps d'animation du site est consacré à la gestion administrative et financière. Cette part est d'autant plus importante que le nombre de jours d'animation alloué au site est réduit. Cette part a été renforcée en 2017 par la mise en œuvre la consultation publique afin de recruter le cabinet de géomètres.

Le graphique suivant illustre la répartition du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent :



2. Synthèse financière

Le tableau suivant résume les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2017 couvrant la période d'animation du 01/01/2017 au 31/12/2017 (convention attributive n°2016-76) pour le site Natura 2000 "Lacs d'Espalem et de Lorlanges"

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	3 187,74 €	7 051,74 €
Etude topographique des lacs d'Espalem	Géodiag43	3 864,00 €	
TOTAL		7 051,74 €	7 051,74 €

III. Analyse des actions menées sur le site en 2017

La priorité a été donnée en 2017 à l'acquisition de connaissances sur les 2 lacs principaux d'Espalem, enjeux importants sur le site et qui avaient cristallisés des tensions lors du COPIL réuni en juin 2016. Cette priorité a limité les actions de sensibilisations et de gestion. La structure animatrice s'est toutefois attachée à mener quelques actions en lien avec ces missions.

En 2018, il conviendra donc de valoriser les données obtenues par l'étude en les rendant lisibles pour tous (modélisation 3D) et en communiquant les résultats au plus grand nombre.

La réappropriation locale du dispositif passera aussi par la mise en place d'une réflexion sur la gestion avec les agriculteurs et par une animation de sensibilisation aux amphibiens auprès des enfants des écoles d'Espalem et de Lorlanges

A Langeac, le 31 décembre 2017

Le Président du SMAT du Haut-Allier
Christian POULET



Projet de cahier des charges d'un contrat
Natura 2000 sur le lac de Lorlanges

Synthèse de la gestion sur le site du Lac de Lorlanges

I. Contexte

Le site du Lac de Lorlanges est une **zone humide appelé lac de « chaux » en Haute-Loire**. Il s'agit d'une dépression du socle cristallin qui présente une faune et une flore caractéristiques des zones humides. Ainsi y ont été recensés joncs des tonneliers, iris jaunes, tritons palmés et tritons crêtés, grenouilles agiles, cuivrés des marais.

Le site fait partie du site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » FR 8301082. Il est aussi Espace Naturel Sensible du département de la Haute-Loire.

La gestion du site a été confiée par la commune de Lorlanges au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne via la signature d'un **bail emphytéotique (date à reprendre)**. Un plan de gestion a été élaboré en 2006. Le verger conservatoire est géré par convention de gestion (**date à reprendre**, hors bail) ainsi que la signalétique du sentier des Iris.

Le site a fait l'objet de travaux de restauration et d'aménagement importants en 2008/2009 (**voir doc annexe**).

En 2016, le site en gestion comprend :

- ✓ Un verger,
- ✓ Une butte-panorama avec un panneau d'orientation et un observatoire,
- ✓ Une mare pédagogique,
- ✓ Une zone humide et ses abords.

Compte-tenu de l'évolution naturelle de la zone humide (boisement par des saules principalement), la gestion a été revue. Depuis 2014, le pâturage des parcelles est assuré par des bovins Highland Cattle sur 2 zones du site et sur des périodes assez courtes.



II. Objectif principal de la gestion du site

Ouvrir et entretenir le site par pâturage de bovins Highland Cattle d'avril-mai à novembre afin de conserver des espaces ouverts favorables à la reproduction de certaines espèces animales telles que le Cuivré des marais.

III. Situation actuelle

A. Parcelle est

Caractéristiques : parcelle « sèche », surface : 0,47 ha

Des clôtures fixes sont en place. Chaque année un entretien autour de fils et des piquets est à refaire afin d'assurer le bon fonctionnement de la clôture

Cette parcelle présente actuellement un faible intérêt fourrager. Le passage des bovins se fait donc en début de printemps et uniquement sur quelques jours.

Les prunelliers, les genêts et surtout les ronces ont tendance à rejeter et à se développer faute d'une pression de pâturage suffisante liée au manque de ressource fourragère.

B. Parcelle ouest :

Caractéristiques : parcelle partiellement « humide », surface : 0,37ha

Les clôtures sont en place. Chaque année un entretien autour de fils et des piquets est à refaire afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Cette parcelle présente un intérêt fourrager modéré mais avec une végétation très diversifiée (menthes, graminées...). Les bovins y pâturent à partir de début juin pendant 1 mois environ puis reviennent en fin d'automne (fin octobre, début novembre) pendant 15 jours.

Sur cette parcelle, des layons ont été réalisés dans les prunelliers afin d'expérimenter une gestion de ces arbustes par abroustissement annuel des jeunes pousses par les bovins.

C. Parcelle sud

Caractéristiques : parcelle « humide », surface : 0,86 ha

Objectif : pâturage estival

Une clôture permanente extérieure est partiellement en place. Il conviendra de la finaliser. Il n'y a actuellement aucun autre aménagement.

En septembre 2015, des layons ont été réalisés sur cette parcelle « humide » dans les saules afin de permettre le passage des bovins et les abords ont été débroussaillés afin de poser une clôture permanente à proximité de la mare pédagogique, indispensable pour la sécurité du public et des animaux).

D. Abreuvement

Actuellement, l'éleveur assure le ravitaillement en eau de ses animaux par remplissage d'un bac tous les 3 jours environ. L'eau est collectée au niveau du cimetière de la commune de Lorlanges dans une citerne souple de (capacité 1000 L) puis transférée dans le bac. Ces opérations sont très chronophages (près de 2h au total). En 2016, l'éleveur a effectué cette opération de remplissage chez lui afin de poursuivre ses activités durant cette phase.

Ces ravitaillements en eau se font avec un véhicule utilitaire et un plateau sur lequel est posée la citerne souple.

E. Déplacement des animaux

L'éleveur, qui n'est pas sur place, effectue les déplacements des animaux grâce à un autre éleveur ayant une bétailière

F. Butte-panorama

La butte-panorama permet une observation, vers l'ouest, du paysage du Cézallier et du site de Léotoing et, vers l'est, l'observation de la zone humide à l'abri d'un observatoire. Cet observatoire recouvert de paille se dégrade malgré une légère rénovation en 2015 grâce à du matériel restant et l'action des agents municipaux.

Haie plantée par le CEN lors des travaux de restauration de l'ancienne décharge : la haie a été gyrobroyée plusieurs fois, quelques plants subsistent...

G. Mare pédagogique

Cette mare subit de forte variation de niveau, son alimentation en eau ne provenant que des précipitations. La matière organique a tendance à venir la combler ce qui est dommageable pour son bon fonctionnement à moyen terme. Son attractivité pour les espèces d'amphibiens et les odonates s'en trouverait alors réduite.

IV. **Perspectives et actions à mener**

A. Parcelle est

Difficulté rencontrée : développement de ronces sous la clôture donc difficulté de débroussaillage

Adaptation prévue : enlèvement de la clôture après chaque saison de pâturage pour faciliter le débroussaillage

Travaux à prévoir en 2017 :

- ✓ Passage sous le fil avec débroussailleuse afin de favoriser le nettoyage (équipe de gestion du CEN Auvergne le 27 février 2017)
- ✓ Coupe en layons dans les ronces et les prunelliers (pas fait en 2017 donc plutôt 2018 ?)

Travaux à prévoir pendant la période 2018-2022 :

- ✓ Entretien annuel ⇒ définir s'il est réalisé par l'équipe de gestion CEN ou l'éleveur et évaluation temps/coût
- ✓ Pose d'une clôture mobile ⇒ évaluation des besoins en piquets, fils de clôture et isolateurs

Important : maintenir la pression de pâturage

B. Parcelle sud

Limite à la mise en pâturage : accès difficile pour approvisionner en eau (passerelle trop étroite pour passer un engin), pas de clôture fixe pour faciliter la pose d'une clôture mobile et sécuriser le parc de pâturage pour le public qui vient voir la mare pédagogique

Travaux à prévoir en 2017 :

- ✓ pose d'une clôture fixe côté mare pédagogique (poteaux+ 3 fils métalliques lisses) (réalisée au 27/02/2017 par l'équipe de gestion du CEN Auvergne)
- ✓ Réouverture pour passer la clôture mobile (éleveur en 2017 ?)
- ✓ Aération/taille de certains saules (éleveur en 2017 ?)

Travaux à prévoir pendant la période 2018-2022 :

- ✓ Pose d'une clôture fixe le long de la haie en limite de parcelle ⇒ évaluation du nombre de poteaux/ longueur de fil lisse (pose par l'équipe de gestion du CEN ou l'éleveur)
- ✓ Débroussaillage annuel ⇒ estimation temps + quantité de combustible (Equipe de gestion du CEN ou éleveur)
- ✓ Pose d'une nouvelle passerelle plus large (environ 2 mètres) afin de permettre le passage d'un pick-up (passage en bois costaud) ⇒ estimation du coût (installation par l'équipe de gestion du CEN ou prestataire?)
- ✓ Pose de clôtures mobiles sur le reste de la parcelle avec aménagement de parcs ⇒ évaluation du nombre de piquets/ longueur de fil / nombre d'isolateurs et temps/coût de la pose par l'éleveur)
- ✓ Taille des saules pour layons

C. Parcelle ouest

RAS : les aménagements mis en place fonctionnent
Suivi de l'expérimentation sur l'abrutissement des prunelliers

D. Verger

Surface supplémentaire potentielle : 0.52 ha

Difficulté : les bovins risquent d'abîmer les arbres par grattage

Solution possible: faire pâturer le verger après avoir renforcé la protection des arbres fruitiers (pose de gros tuteurs en plus des corsets métalliques de protection contre les cervidés)

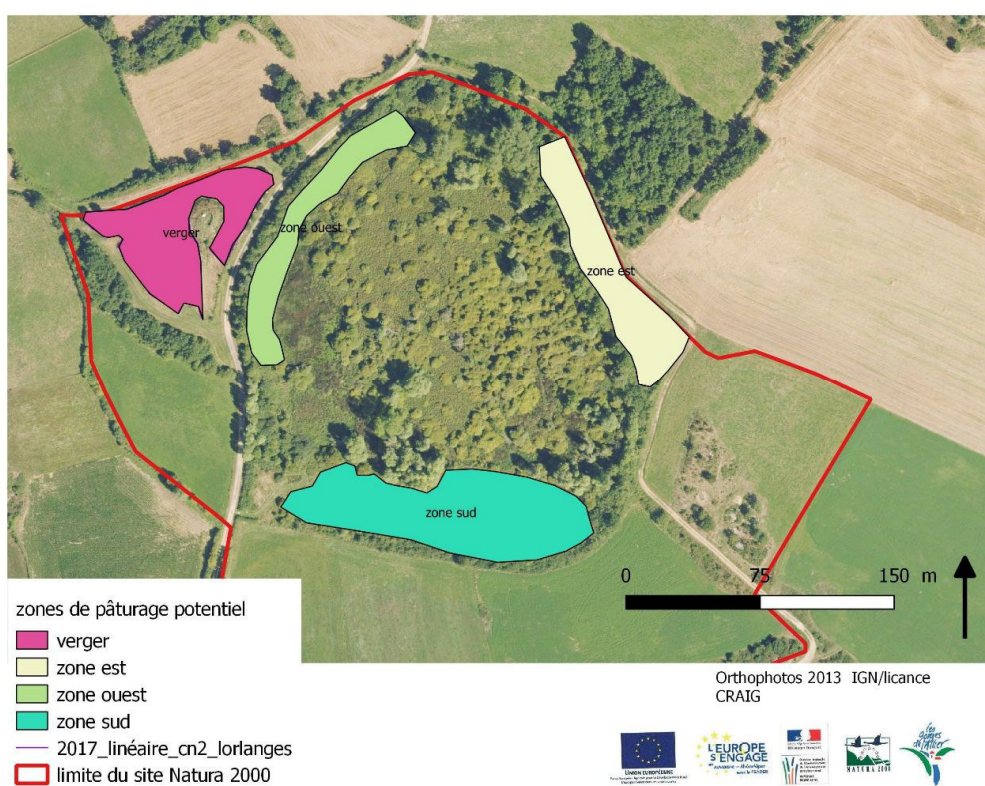
Proposition à étudier avec la Commune de Lorlanges : pose d'une clôture fixe autour de la zone en verger (cf carte) selon 2 modalités :

1. Pose de la clôture derrière les blocs de pierre présents,
2. Pose de la clôture devant les blocs (possibilité de retirer les blocs et donc moins d'entretien pour la commune)

Travaux à prévoir pendant la période 2018-2022 :

- ✓ Pose d'une clôture fixe sur 490m linéaires => évaluation du nombre de poteaux/ longueur de fil lisse / frais de pose (éleveur/équipe de gestion CEN Auvergne ou prestataire ?)
- ✓ Enlèvement potentiel des blocs de pierre
- ✓ Pose de tuteurs => coût des tuteurs et de la main d'œuvre (temps et coûts de travail à évaluer)

Localisation des zones de pâturage potentiel (projet)



E. Abreuvement/ Déplacement des animaux

L'éleveur s'équipe en 2017 d'un véhicule pick-up qui lui permettra d'être autonome pour déplacer les animaux et apporter l'eau dans une citerne souple qu'il va acquérir également (la taille de la précédente la rendant inutilisable dans ce véhicule)

L'éleveur ne souhaite pas modifier le principe du dispositif d'abreuvement mis en place en 2016.
=> Évaluation des coûts de mise en œuvre (nombre de déplacements pour l'eau et le déplacement des animaux, temps de remplissage de la citerne, coût/volume de l'eau, temps de vidange, coût du déplacement).

F. Butte-panorama

Compte-tenu de l'état de l'observatoire, il serait intéressant de réaménager le **dispositif de manière plus durable** (planches en bois plutôt ou tressage de saule) sur la période 2018-2022.

G. Mare pédagogique

Comme évoqué précédemment, il serait intéressant de réaliser un **entretien de la mare** pédagogique afin de conserver son attractivité pour plusieurs espèces animales (amphibiens, odonates).

V. **Mesures Natura 2000 correspondant aux travaux envisagés**

4 mesures présentées dans le Document d'objectifs du site Natura 2000 « Lacs d'Espalem et de Lorlanges » correspondent aux travaux envisagés sur le site.

Un contrat Natura 2000 comportant les mesures suivantes serait envisageable :

Intitulé de la mesure	Engagements rémunérés	Périodicité de l'engagement
Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage et débroussaillage léger	Débroussaillage annuel pour la pose des clôtures	annuel
Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	<ul style="list-style-type: none">✓ Achat de poteaux, fils et fixations pour les clôtures fixes✓ Achat de piquets, fils et isolateurs pour les clôtures mobiles✓ Temps de travail pour l'installation des équipements✓ Pose d'une nouvelle passerelle plus large	ponctuel
Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique	<ul style="list-style-type: none">✓ Temps de déplacement et de surveillance du troupeau✓ Entretien des équipements pastoraux✓ Temps pour permettre l'abreuvement (à faire valider par le service instructeur)✓ Suivi vétérinaire : analyses, visites de suivi (à réfléchir)	saisonnier
Entretien de mares	<ul style="list-style-type: none">✓ Entretien nécessaire au bon fonctionnement de la mare✓ Exportation des végétaux	ponctuel

Aménagement pour les usagers ?	✓ Conception/fabrication	ponctuel
--------------------------------	--------------------------	----------

PROJET

VI. Conclusion :

Afin de préparer le contrat Natura 2000 qui permettrait de mettre en œuvre des actions en faveur des espèces d'intérêt communautaire et/ou patrimoniales présentes sur le site de Lorlanges, il est nécessaire :

- Que le CEN Auvergne présente le projet à la Commune de Lorlanges ;
- Que la répartition d'exécution des travaux soit réalisée entre la Commune, le CEN Auvergne, l'éleveur et un/des prestataires éventuel ;
- Que les évaluations de temps et de coûts soient menées.

Total des surfaces des parcs de pâturage = 2,3 ha environ

Définir les modalités de pâturage : date, périodes... et signer une convention solide avec l'éleveur pour intégrer la pièce au contrat (obligatoire)

Argumentaire intégration verger : pas d'IC, à voir avec DDT

PROJET